

# Jeans, le bilan humain d'un "objet culte"

La silicose est une maladie professionnelle irréversible mais qui peut être prévenue. Et cependant, partout dans le monde, des gens meurent encore de silicose. En Turquie, 40 travailleurs de l'industrie du jeans en sont morts ces dernières années. En avril 2009, une circulaire du gouvernement a enfin interdit le sablage manuel des jeans sous la pression d'un comité réunissant des travailleurs, des syndicats, des médecins et des organisations de la société civile. Mais les producteurs turcs ont déjà choisi de sous-traiter ces activités ailleurs.

**Silvana Cappuccio**

*Responsable santé et hygiène pour la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir*

Le travail peut tuer. Les travailleurs le savent bien. Et pas seulement ceux qui exercent des métiers dont les risques sont reconnus depuis toujours, comme ceux du bâtiment. D'autres métiers, où les risques sont moins apparents, n'en sont pas moins dangereux pour la santé. Un exemple emblématique : la confection des jeans. Une équipe de chercheurs et de médecins de l'université Atatürk d'Erzurum (nord-est de la Turquie) a découvert, il y a quelques années, qu'il existait un lien entre la confection des jeans et la silicose, une des maladies les plus graves des voies respiratoires.

Chaque année, ce sont quelque cinq milliards de jeans qui sont confectionnés de par le monde. Le jean, ce n'est pas seulement un des vêtements les plus connus et les plus portés. Son tissu est le fruit d'une longue tradition et d'une histoire parfois glorieuse. Il est né dans la ville de Gênes, en Italie, il y a plusieurs siècles. Les ouvriers du port l'utilisaient comme tenue de travail en raison de sa robustesse. Ce n'est que dans les années 50 qu'il envahit progressivement notre style de vie et la culture de masse jusqu'à devenir un des symboles de la culture globale.

Une des variantes les plus tendances du denim, c'est le délavé avec cet aspect caractéristique à mi-chemin entre le vieux et le *vintage*, à la limite de l'élimé. Dans les années 60, pour obtenir cet effet, bon nombre de jeunes, garçons et filles, avaient recours à l'eau de javel. A mesure que le jean délavé s'imposait comme un véritable objet culte, les entreprises leur ont emboîté le pas et se sont adaptées pour conquérir ce nouveau marché. Très vite, elles ont mis au point un procédé permettant de produire à l'échelle industrielle

des millions de pièces de ce type. Un business extraordinaire, issu d'un procédé tout simple. En soufflant de l'air comprimé sur des pierres, on obtient un sable très fin qui a la particularité d'assouplir le denim grâce à son effet abrasif et érosif, tout en éclaircissant sa couleur dense originelle.

Il s'agit d'une opération extrêmement nocive pour la santé du travailleur qui l'exécute ; ce dernier se trouvant à respirer en continu, pendant toute la durée du traitement, de minuscules particules de poussière qui provoquent des maladies graves des voies respiratoires. Un ensemble de facteurs concourt à la dangerosité accrue de cette activité et à son impact rapide sur la santé des travailleurs : l'exposition permanente aux poussières, l'exiguïté des locaux où ce traitement est réalisé, la longueur des horaires de travail, le manque fréquent d'un minimum d'hygiène dans les ateliers et de tout dispositif de protection. Ajoutons encore à tout cela que, souvent, les locaux où ces traitements de sablage sont réalisés sont également dépourvus de ventilation car les employeurs veulent éviter à tout prix la dispersion des poussières qui pourrait entraîner une augmentation des coûts.

## La silicose en cinq ans

Une des affections les plus graves que provoque l'inhalation des poussières de silice, de granit, de sable et de pierre est la silicose. Bien qu'il s'agisse de l'une des premières maladies professionnelles connues, il n'existe toujours pas – dans l'état actuel de nos connaissances – de remède pour en venir à bout. Une fois que

l'on a contracté la maladie, on en subit les effets irréversibles jusqu'à la mort. L'Union européenne a interdit ces procédés de fabrication il y a plus de 40 ans, justement en raison de ce degré élevé de dangerosité. Les entreprises européennes, qui n'ont pas voulu renoncer au chiffre d'affaires colossal lié à ce produit, ont pensé à délocaliser la production dans des régions où de telles réglementations n'existaient pas encore. C'est la raison pour laquelle, depuis le début des années 2000, ces délocalisations se sont concentrées dans des pays tels que la Turquie, la Syrie, le Bangladesh, le Mexique, l'Inde ou l'Indonésie, pour se porter ensuite sur l'Asie du Sud-Est et l'Afrique du Nord.

Jusqu'il y a peu, on savait que la silicose touchait avant tout les mineurs, les travailleurs de la construction, du bâtiment et du terrassement, ou encore ceux des fondries et des industries de la céramique. Dans ces secteurs, la maladie se manifestait chez les travailleurs généralement après 20 ou 30 ans de travail.

Cependant, depuis quelques années, on a découvert que cette maladie peut apparaître également dans d'autres contextes professionnels, comme par exemple dans certains métiers de la dentisterie et dans l'industrie de l'habillement.

Les deux premiers cas recensés dans le secteur du jean en Turquie ont été diagnostiqués en 2005. Il s'agissait de deux ouvriers, non fumeurs, âgés de 18 et 19 ans, qui travaillaient depuis l'an 2000 dans ce secteur. A la différence des manifestations connues – jusqu'alors – de la silicose, la maladie a été contractée en moins de cinq ans. Selon le rapport médical établi à l'époque, "le premier [cas]

a consulté après avoir souffert pendant trois mois de toux sèche, de vertiges et de perte de poids. Le second, quant à lui, souffrait d'insuffisance respiratoire depuis quatre ans. Ils n'avaient que 13 et 14 ans lorsqu'ils ont commencé à faire ce métier, onze heures par jour, dans le même petit atelier, sans ouverture et sans ventilation avec, pour seule protection, un simple masque facial. Le plus jeune est décédé un jour après le diagnostic (...), quant au second, le traitement mis en place n'a pas permis d'améliorer l'état de sa respiration".

L'habillement, et notamment l'industrie du jean, est un secteur économique très important en Turquie. C'est surtout depuis la fin des années 70 que ce secteur s'est développé. Au cours des dix dernières années, les ateliers se sont multipliés à un rythme exponentiel aux quatre coins du pays. En 2008, la Turquie s'est hissée au rang de troisième exportateur mondial de jeans, avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars. On estime que plus de 300 000 personnes travaillent dans ce secteur.

Des milliers de jeunes en provenance des zones rurales, mais aussi des pays voisins, attirés par la possibilité de trouver du travail et d'améliorer leurs conditions de vie, arrivent sans arrêt dans les périphéries d'Istanbul, d'Ankara et d'autres agglomérations. Ils veulent gagner de l'argent et sont prêts à accepter des conditions de travail très pénibles. Les entrepreneurs, pour leur part, entendent bien profiter de cette offre de main d'œuvre, en échange d'un salaire mensuel compris entre 500 et 900 livres turques (entre 230 et 400 euros). En fait, ces

productions demandent peu d'infrastructures et peu de machines. Les travailleurs sont installés dans des espaces exigus et clos, dépourvus de ventilation, de manière à perdre le moins de sable possible. Peu importe si l'excédent de poussière termine sa course au fond des alvéoles pulmonaires des malheureux travailleurs affectés aux opérations de sablage, qui sont souvent des jeunes immigrés, parfois même des mineurs d'âge, provenant des régions de l'intérieur du pays ou de Roumanie, Bulgarie, Moldavie, Géorgie ou Azerbaïdjan.

### Entre 10 000 et 15 000 travailleurs concernés

Quarante personnes travaillant à la fabrication de jeans sont décédées de silicose en Turquie au cours de ces dernières années. En avril 2009, une circulaire du ministère du Travail et de la Sécurité sociale a finalement interdit le sablage manuel des jeans et de tout autre vêtement dans le but déclaré de prévenir l'émergence et le développement de la silicose. Parallèlement, le gouvernement annonçait la fermeture d'une soixantaine d'établissements clandestins, le renforcement des contrôles et le droit à la retraite garanti pour les travailleurs concernés.

Immédiatement après l'annonce de cette interdiction, les sociétés turques ont hurlé au complot. Après quoi, bon nombre d'entre elles ont commencé à sous-traiter leurs productions à des entreprises chinoises, indiennes, égyptiennes et bangladaises.

Il faut signaler cependant qu'il existe de gros équipements industriels qui permettent d'obtenir le même résultat que celui que l'on obtient avec le sablage manuel des tissus. Mais les coûts seraient plus élevés. C'est pourquoi les entreprises choisissent de reporter les risques sur des travailleurs plus faibles et moins bien protégés. Dans une économie mondialisée, en l'absence de réglementations sociales contraignantes au niveau international, les raisons du profit l'emportent facilement sur celles de l'éthique.

L'interdiction introduite par le gouvernement turc est assurément très importante. Cependant, elle ne peut à elle seule éradiquer le problème des ateliers clandestins et leur réalité façonnée par une culture de l'exploitation et de la violation des droits les plus élémentaires.

La décision du gouvernement est l'aboutissement des pressions exercées par un comité mis sur pied par les travailleurs concernés avec l'appui d'organisations scientifiques et non gouvernementales, d'universités et d'organisations syndicales. Ce comité lutte afin que les autorités turques assument leur part de responsabilité. On estime qu'en Turquie entre 10 000 et 15 000 personnes ont travaillé dans le secteur du denim. Bon nombre d'entre elles ont contracté la silicose. Le comité a mis l'accent sur les responsabilités des multinationales, des PME et des grands noms de la mode qui ferment cyniquement les yeux sur la réalité des filières de sous-traitance. Le comité a établi une série de demandes précises à faire valoir au plan national et international. Il demande notamment que ce type de travail soit interdit dans le monde entier et que soient respectées les réglementations et les résolutions de l'Organisation internationale du travail et de l'Organisation mondiale de la santé en matière de sécurité et d'hygiène au travail. Il demande, par ailleurs, que le gouvernement prenne en charge les examens, le diagnostic et le traitement de la maladie contractée par les travailleurs indépendamment de leur statut de citoyen ou d'immigré régulier ou clandestin. Il réclame la mise sur pied urgente d'une commission tripartite, associant les ministères compétents et les partenaires sociaux en vue d'aider les travailleurs dans leurs démarches. Il estime enfin que des poursuites judiciaires devraient être lancées contre les autorités publiques qui n'ont pas effectué les inspections requises et qui n'ont pas rempli leur mission.

Les fédérations syndicales européenne et internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir soutiennent activement le travail des syndicats turcs dans cette campagne de protection de la santé des travailleurs. Elles ont lancé un programme syndical d'information et de formation sur le lieu de travail dans les régions les plus touchées. Elles ont également adressé des pétitions aux ministres de la santé des pays d'origine des travailleurs immigrés afin qu'ils les assistent en leur donnant accès aux examens de dépistage et aux soins appropriés. Elles encouragent par ailleurs les programmes de prévention et demandent qu'un environnement de travail sain et sûr soit garanti dans tous les pays. Car pas une travailleuse, pas un travailleur de plus ne doit être tué par les jeans. ●

**Les Turcs ont développé, dès les années 1990, la technique du sablage manuel au compresseur, plus efficace que le délavage chimique à l'effet trop homogène et moins coûteuse que la technologie récente du laser.**

Image: © AFP

